

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Coopération

Des opérateurs économiques néerlandais au Bénin en octobre

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin), en collaboration avec l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations ... • (Page 08)

Innovation numérique

Ecobank lance Fintech Challenge, édition 2022

Jusqu'au 16 septembre 2022, les jeunes promoteurs désireux de prendre part au Fintech Challenge du Groupe panafricain Ecobank peuvent faire acte de candidature. En jeu, un ... • (Page 08)

Presse béninoise

"L'économiste du Bénin" célèbre son jubilé d'étain du 12 au 17 septembre

• (Page 03)

Energie électrique dans la GDIZ

La SBPE et la SIPI-BENIN SA scellent un partenariat

Pour offrir à la Zone industrielle de Glo-Djigbé Zè-Bénin (GDIZ) tous les outils nécessaires à son succès, la Société ... • (Page 02)

Echanges commerciaux

568,8 milliards FCFA pour les exportations des biens du Bénin en 2021

Le rapport de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) ... • (Page 11)

Bourse régionale des valeurs mobilières

Cession de 25,3 milliards de FCFA sur le titre Oragroup

C'est une cession historique de titre qu'a réalisée le Groupe Orabank notamment la filiale togolaise à la Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM). Le bilan de ... • (Page 04)

Rapport sur la sécheresse

Tourisme, agriculture, cours d'eau aux abois

Près de la moitié du continent de l'Europe (47%) est sous le marteau de la sécheresse – la pire depuis 500 ans – qui a sévèrement affecté le tourisme, stressé la végétation, la biodiversité et l'humidité du sol, et ... • (Page 04)



• Léonard Dossou, le DG de L'économiste

Sécheresse en Afrique

• (Page 11)

Le Sahel « au bord de la catastrophe », alerte l'Unicef





TOUS À L'ÉCOLE
La rentrée sera *light*

*Offre soumise à conditions

Jusqu'à
4 MOIS
de solaire
Réponse en
24H*



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

Energie électrique dans la GDIZ

La SBPE et la SIPI-BENIN SA scellent un partenariat

Pour offrir à la Zone industrielle de Glo-Djigbé Zè-Bénin (GDIZ) tous les outils nécessaires à son succès, la Société d'Investissement et de Promotion de l'Industrie (SIPI-BENIN S.A) et la Société Béninoise de Production d'Electricité (SBPE) ont signé, mercredi 17 août 2022, un protocole d'accord de mise à disposition d'électricité avec la Société Béninoise de Production d'Electricité (SBPE).

• Sylvestre TCHOMAKOU

Après avoir finalisé plus tôt que prévu la phase I de la Zone industrielle de Glo-Djigbé Zè-Bénin (GDIZ), les structures en charge de sa gestion et de son aménagement se mobilisent pour la disponibilité à temps plein de l'énergie électrique. Dans cette perspective, la Société d'Investissement et de Promotion de l'Industrie (SIPI-BENIN S.A) et la Société Béninoise de Production d'Electricité (SBPE) se sont engagées, à travers un protocole d'accord signé, à coopérer pour la mise à disposition d'électricité au sein de la Zone Industrielle de Glo-Djigbé Zè-BENIN (GDIZ). Avec cet accord, il s'agit pour la SBPE qui dispose d'équipements de qualité et d'un parc de production d'énergie électrique, de fournir



• Signature de documents

de l'énergie électrique à la SIPI-BENIN SA qui se chargera de la distribuer aux différentes industries qui s'installeront au sein de la GDIZ. Cet engagement reçoit toute l'attention et le soutien du gouvernement béninois qui, conscient de l'importance de l'énergie dans la pleine réalisation de ce grand projet, a instruit la SBPE de fournir

de l'électricité à la zone à un prix préférentiel. Ceci, afin de faciliter l'installation des industriels dont la contribution à la lutte contre le chômage n'est plus à démontrer. La SIPI-Bénin, à travers ce nouveau partenariat, vient renforcer la confiance des différents investisseurs quant à la disponibilité de l'électricité au sein de la GDIZ. A noter que dans la Zone économique, il est prévu l'installation d'un parc solaire de 1200 hectares pour accroître la disponibilité de l'énergie.

A propos de la SBPE

Dirigée par Eméric F. E. Tokoudagba, Directeur Général, la Société béninoise de production d'électricité (SBPE) dont le capital s'élève à plus de 150 milliards FCFA, a été créée par le gouvernement béninois dans le cadre de la promotion de l'économie nationale pour faire face au besoin croissant en énergie électrique. La SBPE a pour mission de produire l'énergie électrique dans le pays et de la vendre.



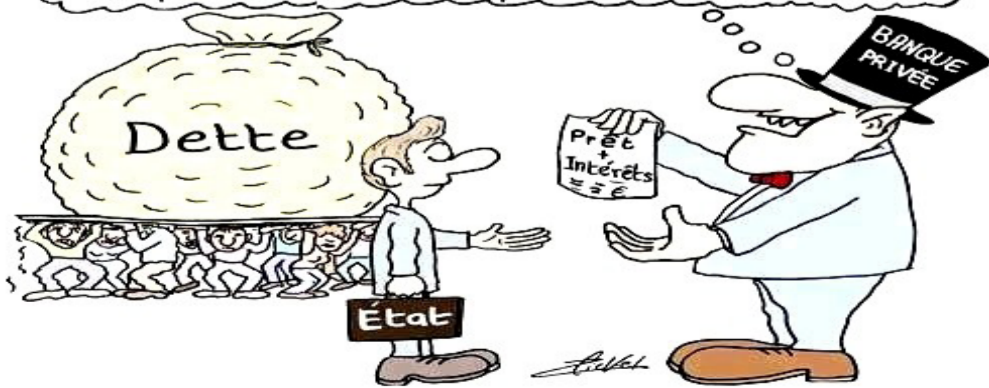
• ... échange de paraphes



Cari du jour

L'incroyable escroquerie

Je prête du virtuel pour récolter du réel.



AUX DECIDEURS...

De l'oxygène pour le Trésor en novembre

Lorsque l'international journaliste Alain Foka s'obstine à soutenir que les élections en Afrique sont très onéreuses, il n'y a qu'à considérer l'exemple du Bénin pour s'en convaincre. Dans le cadre du renouvellement du parlement unicaméral, comptant désormais 109 députés aux termes de l'article 144 du Code électoral, les seuils des frais de campagne par candidat titulaire ont été revalorisés. Ainsi, l'article 173 dispose : « le montant du cautionnement à verser par candidat titulaire aux élections législatives est de 5% du montant maximum autorisé pour la campagne électorale ». L'article 97 du Code électoral fixe ce montant à 30.000.000F CFA. Les 5% du cautionnement sur les 30.000.000F donnent 1,5 million par candidat titulaire. Ainsi pour la liste des 109 candidats titulaires aux élections législatives, chaque parti politique devra déboursier 1,5 million x 109. Le résultat donne 163,5 millions de francs CFA pour le cautionnement par liste de candidatures. Le nombre de partis politiques légalement constitués est de 16. En supposant qu'une dizaine de partis politiques participeront à cette élection du 8 janvier 2023, le trésor public encaissera 1.635.000.000FCFA.

D'après l'article 168 du Code électoral, « Cinquante (50) jours avant l'ouverture de la campagne électorale, les candidats titulaires et suppléants présentent une déclaration en double exemplaire, revêtue de leurs signatures et portant l'engagement que tous les candidats et leurs suppléants remplissent les conditions d'éligibilité prévues au titre II du présent livre ». Le dossier ainsi constitué n'est recevable par la CENA que s'il comporte entre autres et selon l'article 41 du Code électoral, la « quittance de versement, au Trésor public, du cautionnement prévu pour l'élection concernée ». Et 50 jours avant l'ouverture de la campagne électorale affiche le 3 novembre 2022. Ce cautionnement représente une bouffée d'oxygène pour le trésor public lorsqu'on sait qu'en fin d'année, les caisses de l'Etat sont tendues.

Dans le précédent Code électoral, chaque candidat titulaire aux élections législatives devrait payer 100.000F CFA pour le cautionnement, soit 8,300 millions de francs CFA pour la liste. Aujourd'hui qu'il faut payer 1,5 million de francs de cautionnement par candidat, cela représente 15 fois le montant du cautionnement par candidat comparativement aux élections de 2015 et 2019. Pour les partis politiques qui ne bénéficient pas encore du financement public, alors qu'ils remplissent l'essentiel des conditions, c'est de la mer à boire. Ils doivent faire preuve de beaucoup d'ingéniosité en privilégiant les dépenses les plus utiles. Car, il leur sera difficile dans une compétition où l'argent règne légalement en maître de rivaliser avec les autres partis qui profitent de la manne publique.

Après les cautionnements, l'économie sera dynamisée avec les autres dépenses électorales dont le plafond pour chaque candidat titulaire est de 30.000.000 FCFA. Mais la perspective d'une dynamique accrue de l'économie béninoise entre décembre 2022 et janvier 2023 dépendra aussi de la large participation aux élections des partis qui le désirent et qui remplissent les conditions. Car, par liste de candidatures, chaque parti déboursera théoriquement plus de 5 milliards de francs ; soit une cinquantaine de milliards de francs pour une participation étendue à 10 partis politiques.

Il est à souligner qu'en plus de ces fonds émanant des partis politiques qui participent au financement des dépenses électorales conformément aux dispositions du Code électoral, l'Etat, dans son rôle régalien financera les dépenses liées à la confection des listes électorales, à la sécurité du scrutin, aux frais de mission des personnels électoraux...

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

News : La dette du Nigéria envers la Banque Mondiale atteint plus de 13 milliards de dollars

Le Nigeria s'est endetté auprès du Groupe de la Banque mondiale (BM) à hauteur de 660 millions de dollars au cours des six premiers mois de 2022. Au 31 décembre 2021, la dette globale du Nigéria envers l'institution était de 12,38 milliards de dollars. Selon les données financières de la BM pour l'exercice 2022, cette dette a atteint 13,04 milliards de dollars au 30 juin 2022, soit 5472 milliards de nairas. Ceci, classe le pays à la quatrième position de la liste de la BM des dix principaux emprunteurs de l'IDA, après l'Inde (19,7 milliards de dollars), le Bangladesh (18 milliards).

Presse béninoise

"L'économiste du Bénin" célèbre son jubilé d'étain du 12 au 17 septembre

A quelques jours de la célébration de son 10ème anniversaire, le journal "L'économiste du Bénin" a tenu, jeudi 25 août 2022, une conférence de presse pour annoncer l'évènement. Par ailleurs, l'occasion a été pour le média de lever un coin de voile sur les activités au programme.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Engagé à servir une nouvelle gamme d'informations aux lecteurs de divers ordres depuis plusieurs années, le tout premier quotidien économique du Bénin, L'économiste du Bénin, a 10 ans de parcours. Sur la durée, ayant fait preuve de professionnalisme à plusieurs égards, ce qui lui a valu une notoriété au niveau sous régional avec notamment une présence au Togo, Niger, Côte-d'Ivoire, Sénégal et bientôt dans d'autres pays de l'Uemoa, ce média qui a révolutionné le monde de l'information économique en Afrique de l'Ouest s'active à donner un cachet spécial à cette célébration. Ainsi, dans le cadre de cette commémoration, plusieurs activités ont été retenues pour meubler le programme dans la semaine du 12 au 17 septembre 2022 à l'hôtel Azalaï. Il s'agit entre autres



● Le DG de "L'économiste du Bénin", Léonard Dossou (au milieu) et quelques membres du comité d'organisation

du 1er Forum de L'économiste dont le thème est : « Efficacité de l'information économique et financière pour la croissance durable en Afrique Subsaharienne » ; d'activités sociales faites de don de vivre et de produits manufacturés aux

orphelinats ; de sortie touristique ; d'activités pédagogiques ; du marché de l'économiste (une grande opportunité d'affaires pour les acteurs économiques) ; et enfin, de la soirée de Gala et de distinction des partenaires. Cette commémora-

tion, à en croire, Léonard Dossou, Directeur Général du groupe de presse « L'économiste du Bénin », vise à : réaffirmer le leadership et le label du quotidien L'économiste du Bénin ; accroître sa visibilité ; célébrer ses partenaires en les primant

; offrir un cadre d'opportunités d'affaires aux acteurs économiques à travers « Le Marché de L'économiste » ; offrir des espaces publicitaires aux sponsors et aux mécènes dans les médias nationaux et internationaux et sur les plateformes

numériques ; offrir un cadre de dialogue, d'échanges de contacts aux invités autour de conférences-débats et de rencontres de haut niveau. Dans son adresse à la presse, « l'occasion de la première décennie nous permet aussi de faire le bilan, d'évaluer nos forces et faiblesse, d'identifier de nouvelles opportunités et les menaces et enfin de scruter l'horizon avec optimisme », a indiqué Léonard Dossou avant de préciser que « le jubilé des 10 ans nous permet d'appréhender raisonnablement les futurs défis qui pourraient se dresser devant nous à l'ère post Covid-19 ». Il importe d'ajouter que le « Forum de L'économiste » qui est l'évènement majeur des festivités de ce jubilé d'étain, de grands noms de la finance sont attendus à savoir : le banquier d'affaires Lionel Zinsou, le Directeur Général de la BRVM, Dr Edoh Kossi Aménounvé, le Président & CEO de Afrik Créances, et bien d'autres.



Baromètres Bénin

Référentiel			Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)																																										
Données Démographiques	Valeur	Sources	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Référentiel</th> </tr> <tr> <th>Economie</th> <th>Valeur</th> <th>Sources</th> </tr> </thead> <tr> <td>Croissance économique</td> <td>6,7</td> <td>BAD 2020</td> </tr> <tr> <td>Pib par habitant</td> <td>2415 \$</td> <td>2018</td> </tr> <tr> <td>Taux d'inflation</td> <td>-1,1%</td> <td>Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insaé), 2019</td> </tr> <tr> <td>Taux de croissance annuel du PIB</td> <td>7,2 %</td> <td>juin 2019</td> </tr> <tr> <td>Compte courant / PIB (%)</td> <td>-10,8</td> <td>Décembre 2017</td> </tr> <tr> <td>Taux de chômage</td> <td>2,1%</td> <td>Statistiques mondiales (2019)</td> </tr> <tr> <td>Ratio de la dette publique au PIB (%)</td> <td>26,2%</td> <td>Décembre 2018</td> </tr> <tr> <td>Balance commerciale</td> <td>-165 milliards de francs CFA</td> <td>Statistiques mondiales (2019)</td> </tr> <tr> <td>Taux d'intérêt des dépôts au Bénin</td> <td>6,49%</td> <td>Statistiques mondiales</td> </tr> <tr> <td>Bénin Taux moyen interbancaire à trois mois</td> <td>5,76%</td> <td>Trading economics</td> </tr> <tr> <td>Bénin Production industrielle</td> <td>10,70%</td> <td>Trading economics</td> </tr> <tr> <td>Bénin Inflation alimentaire</td> <td>-6,30%</td> <td>Trading economics</td> </tr> </table>			Référentiel			Economie	Valeur	Sources	Croissance économique	6,7	BAD 2020	Pib par habitant	2415 \$	2018	Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insaé), 2019	Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019	Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017	Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)	Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018	Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)	Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales	Bénin Taux moyen interbancaire à trois mois	5,76%	Trading economics	Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics	Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Référentiel																																															
Economie	Valeur	Sources																																													
Croissance économique	6,7	BAD 2020																																													
Pib par habitant	2415 \$	2018																																													
Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insaé), 2019																																													
Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019																																													
Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017																																													
Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)																																													
Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018																																													
Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)																																													
Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales																																													
Bénin Taux moyen interbancaire à trois mois	5,76%	Trading economics																																													
Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics																																													
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics																																													
Population	11,49 millions d'habts	Statistiques mondiales (2018)																																													
Densité de la population	100,17 hbts/Km2	Statistiques mondiales (2018)																																													
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)																																													
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)																																													
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insaé), 2015																																													
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)																																													
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)																																													
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)																																													
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)																																													
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)																																													
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)																																													
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)																																													
Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)																																													

Rapport sur la sécheresse en Europe

Tourisme, agriculture, cours d'eau aux abois

Près de la moitié du continent de l'Europe (47%) est sous le marteau de la sécheresse – la pire depuis 500 ans – qui a sévèrement affecté le tourisme, stressé la végétation, la biodiversité et l'humidité du sol, et mis les cours d'eau et les cultures de maïs, de soja et du tournesol en difficulté, selon un nouveau rapport publié mardi par la Commission Européenne.

• Issa SIKITI DA SILVA

« La sécheresse grave qui touche de nombreuses régions d'Europe depuis le début de l'année s'est encore élargie et aggravée au début du mois d'août. Les conditions sèches sont liées à un manque de précipitations important et persistant combiné à une séquence de vagues de chaleur. Le grave déficit de précipitations a largement affecté les débits fluviaux dans toute l'Europe », souligne le rapport du Centre commun de recherche de la Commission européenne.

Comme si les problèmes liés à l'approvisionnement du gaz russe ne suffisaient pas, la réduction du volume d'eau stockée dans les cours d'eau du vieux continent a également eu de graves répercussions sur le secteur de l'énergie pour les deux systèmes de production d'énergie hydroélectrique et de refroidissement d'autres centrales électriques.

« Des conditions plus chaudes et plus sèches que d'habitude sont susceptibles de se produire dans la région euro-méditerranéenne occidentale dans les mois à venir jusqu'en novembre 2022. Dans certaines régions de la péninsule ibé-



rique, des conditions plus sèches que d'habitude sont prévues pour les trois prochains mois », prévient le rapport préparé par l'Observatoire européen de la sécheresse.

Vacances en berne

« Canicules intenses, gigantesques feux de forêt, rivières asséchées, orages violents...les vacances de l'été 2022 ont viré au cauchemar pour un grand nombre de Français. En quelques semaines, de nombreux événements météorologiques liés au dérèglement climatique ont frappé les esprits. L'ensemble du territoire a connu des températures anormalement élevées depuis le mois de juin et une grande partie des départements ont été placés en situation de

crise », déplore la Tribune, alors que le secteur semblait reprendre du poil de la bête après deux ans de traversée du désert.

Le rapport souligne que les anomalies liées à l'humidité du sol restent nettement négatives dans la majeure partie de l'Europe en raison du manque des précipitations et les canicules survenues ces derniers mois. « Par rapport à juin 2022, une dégradation des conditions est estimée en France. D'autres changements pertinents comprennent l'extension et l'intensification des anomalies négatives sur l'ensemble des pays européens. La partie sud de la Suède est la seule exception avec une légère réduction de l'anomalie négative », explique le rapport.

Bourse régionale des valeurs mobilières

Cession de 25,3 milliards de FCFA sur le titre Oragroup

C'est une cession historique de titre qu'a réalisée le Groupe Orabank notamment la filiale togolaise à la Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM). Le bilan de l'opération lancée le jeudi 28 juillet prochain a été présenté dans le bulletin officiel de la cote à la séance du mercredi 24 août 2022.



• Falco VIGNON

La première cotation de l'emprunt "FCTC ORABANK 7 % 2021-2026", admis au compartiment des obligations de la BRVM, a été effective le jeudi 28 juillet 2022. La première d'une offre publique d'achat (OPA) avec Charles Kié, les résultats se sont avérés satisfaisants parce que largement au-dessus des attentes. Au total, c'est 6 100 481 titres qui ont été cédés selon le bulletin officiel de la cote rendu public avant hier mercredi 24 août 2022. Pour cette première cotation, « La première cotation de l'emprunt "FCTC ORABANK 7 % 2021-2026", admis au compartiment des

obligations de la BRVM», le cours de référence des titres a été de 10 000 FCFA. A l'arrivée, la valeur totale de la transaction est ressortie à 25,3 milliards de Franc CFA. Soit 38,6 millions d'euros et représente le tout premier acte de la cession qu'a projetée Oragroup depuis 10 décembre 2021. Il s'agit d'actions cédées par la Caisse générale de Retraite des Agents de l'Etat (IPS-CGRAE), institution ivoirienne en charge de la gestion de la retraite des fonctionnaires de la Côte-d'Ivoire. Et c'est SBNA, joint-venture formée entre SouthBridge Investments (SBI) du trio Lionel Zinsou, Donald Kaberuka et Fran-nie Leauter et New African Capital Partners (NACP)

de Charles Kié et alliés, qui est l'acheteur des actions cédées. Grâce à cette grosse opération, le Groupe est en voie de changer de main, et pourrait aller au banquier ivoirien. Durant les négociations, le groupe Coris Bank International s'est retiré. Cela devrait éclaircir l'horizon mais Charles Kié s'est retrouvé face à Simon Tientoré du Groupe Vista Bank, encore en lice. L'opération conduite par la BRVM a connu la participation de la Société de Gestion de Fonds Communs de Titrisation de Créances (SG FCTC) AFRICA LINK CAPITAL TITRISATION et la Société de Gestion et d'intermédiation (SGI) NSIA FINANCE.

Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Climat des affaires	52.4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Position du Bénin dans la sous-région

Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist
liberté de presse	5ème	96ème	Reporters Sans Frontières
Corruption	3ème	85ème sur 180 pays	Transparency international
Liberté Humaine	1er	76ème	Institut Fraser 2022
Prospérité	3ème	25ème (plan Africain)	Institut Legatum

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist
Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019
Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019

Communications électroniques

L'Arcep Bénin fixe les périmètres et mesures de sécurité, les règles de camouflage

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste du Bénin (ARCEP Bénin) a pris une décision en date du 29 juillet 2022 fixant les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques. Lire la décision.



AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

CERTIFIÉE ISO 9001 : 2015

Cotonou, le 29 JUIL 2022

DECISION N° 2022-0248 /ARCEP/PT/SE/GU fixant les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques en République du Bénin.

LE CONSEIL DE RÉGULATION,

- Vu la loi n° 2017-20 du 20 avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2020-35 du 06 janvier 2021 ;
- Vu le décret n° 2019-209 du 31 juillet 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement des organes de l'Autorité de régulation des Communications Electroniques et de la Poste ;
- Vu le décret n° 2021-062 du 10 février 2021 portant nomination des membres du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) ;
- Vu le décret n° 2021-082 du 03 mars 2021 portant nomination du Président et de la Vice-Présidente du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) ;
- Vu le décret n° 2021-051 du 03 février 2021 fixant les valeurs limites d'exposition aux champs électriques, magnétiques et électromagnétiques et les modalités de contrôle et d'inspection des équipements et installations radioélectriques ;
- Vu l'arrêté année 2021 n°17/MND/MS/MC/DD/MDGL/DC/SGM/CTJ/CJ/SA/017SGG2021 du 16 décembre 2021 portant conditions d'implantation, de transfert et de modification des stations radioélectriques en République du Bénin ;
- Vu la communication n°022 /ARCEP/SE/DAR/SP/2022 du 29 juillet 2022 ;

Après avoir délibéré en sa session du 29 juillet 2022 ;

DECIDE :

CHAPITRE I : DES DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er} : Objet

La présente décision fixe les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques en République du Bénin.

Article 2 : Installation des sites radioélectriques

Les sites radioélectriques peuvent être installés au sol ou sur les points hauts (toits d'immeubles, châteaux d'eau, etc.).

CHAPITRE II : DES PERIMETRES ET MESURES DE SECURITE

Article 3 : Périmètre de sécurité des sites radioélectriques

La distance minimale qui sépare l'axe principal du pylône d'une propriété immédiate, habitée ou non, est fixée comme suit :

- un rayon de 10 mètres pour les pylônes implantés au sol jusqu'à une hauteur de 9 mètres (immeuble de R+2) ;
- un rayon de 8,5 mètres pour les pylônes implantés sur les points hauts dépassant une hauteur de 9 mètres (immeuble de R+2).

Article 4 : Clôture de sécurité des sites radioélectriques

Une clôture de sécurité est érigée autour des sites radioélectriques pour protéger le public de toute exposition aux rayonnements et d'accidents liés aux chutes éventuelles d'équipements installés sur les pylônes.

La clôture de sécurité tient compte de la distance minimale fixée à l'article 3 de la présente décision.

Les opérateurs de réseaux mobiles veillent à ce que les polices d'assurance souscrites au titre de leur licence ou autorisation couvrent les installations et équipements des sites radioélectriques.

CHAPITRE III : DU CAMOUFLAGE DES SITES RADIOELECTRIQUES

Article 5 : Zones de camouflage

Le camouflage est exigé pour tout site radioélectrique implanté dans les zones urbaines des communes à statut particulier et intermédiaires.

Sans préjudice des dispositions de l'alinéa précédent, l'Autorité de Régulation peut exiger le camouflage dans certaines zones spécifiques définies en raison de leurs caractères touristique et stratégique. La liste des zones définies est mise à jour annuellement par l'Autorité de Régulation.

Article 6 : Critères de choix du type de camouflage

Le choix du type de camouflage des sites doit respecter l'intégrité visuelle (fond, forme, couleur, éclat, etc.) des bâtiments, des infrastructures et des paysages.

Article 7 : Validation du type de camouflage

Les types de camouflage à déployer sont préalablement soumis à l'appréciation de l'ARCEP BENIN dans le cadre de la demande de validation des sites. La description, les caractéristiques et le schéma synoptique du camouflage sont constitutifs du dossier de demande de validation de sites radioélectriques.

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Article 8 : Mise en conformité

En ce qui concerne les périmètres de sécurité, les opérateurs de réseaux mobiles disposent d'un délai de trois (03) ans pour la mise en conformité de leurs sites radioélectriques existant avant l'entrée en vigueur de la présente décision.

A cet effet, ils soumettent à l'Autorité de Régulation un plan de mise en conformité de leurs sites radioélectriques qui court au plus tard à partir de janvier 2023.

En ce qui concerne le camouflage, les opérateurs de réseaux mobiles disposent d'un délai de deux (02) ans, conformément à une planification annuelle de déploiement de camouflage dans les zones précisées à l'alinéa 1^{er} de l'article 5 qui tient compte des programmes de déploiement des villes.

Article 9 : Sanctions

Le non-respect des dispositions de la présente décision est passible de sanctions conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Article 10 : Entrée en vigueur

La présente décision abroge toutes décisions antérieures contraires. Elle prend effet à compter de sa date de signature et est publiée partout où besoin sera.

Ont siégé :

Mesdames :

Carrelle TOHO

Fanta SANGARE BOURAIMA

Esther GANDJI

Messieurs :

Flavien BACHABI

Goundé Désiré ADADJA

Président,
Le Président
Flavien BACHABI

AMPLIATIONS

Original	1
MND	1
Opérateurs	3
FAI	17

Inflation

Bruno Le Maire n'attend pas d'amélioration avant début 2023

Ce n'est pas une bonne nouvelle pour le porte-monnaie des Français. Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a déclaré ce mercredi sur France 5 qu'il ne fallait « pas attendre d'amélioration sur le front de l'inflation avant début 2023 ». Mais « nous n'avons pas aujourd'hui de scénario sur la table qui prévoit une inflation à deux chiffres en France », a ajouté le ministre alors que les prix à la consommation ont progressé de 6,1 % sur un an en juillet, selon l'Insee. Au Royaume-Uni, l'inflation atteint 10,1% et est attendue à plus de 18 % en 2023, selon la banque Citi.

La France était « au pic de l'inflation »

En France, « dans les semaines et les mois qui viennent, jusqu'à la fin de l'année 2022, nous continuerons à avoir des prix très élevés. Ensuite début 2023, en tout cas c'est ce que nous prévoyons, dans le premier trimestre 2023, on devrait commencer à voir reculer les prix et l'inflation. Ça se fera progressivement », a précisé Bruno Le Maire.



Dans un entretien au quotidien Sud-Ouest publié dimanche, le ministre avait déclaré que la France était « au pic de l'inflation ». En conséquence, « c'est maintenant qu'il faut aider le plus les Français » avant de cibler les aides « sur ceux qui en ont le plus besoin » à compter de 2023, avait-il expliqué.

Vers la récession de la zone euro

Concernant le risque de récession en zone euro, Bruno Le Maire a estimé sur France 5 que « tout va dépendre des décisions de Vladimir Poutine sur le gaz. Si jamais il décide de couper le gaz pour l'UE et la zone euro, nous évaluons l'impact sur la crois-

sance, pour la seule France, à un demi-point de PIB, et sans doute davantage pour d'autres économies plus dépendantes du gaz russe que nous ». « C'est sur la question du gaz russe que se jouera une partie de la croissance en Europe dans les mois qui viennent », selon le ministre. La croissance dans la zone euro s'est élevée à 0,6 % au deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent, et à 0,5 % en France. Mais l'activité du secteur privé s'est contractée en août dans la zone euro, et également en France bien que moins fortement, selon les indices PMI publiés mardi par S & P Global.

20 MINUTES

Céréales

Le blé et le maïs se rapprochent de leurs prix d'avant la guerre en Ukraine

Retour à la case départ pour le cours des céréales. Six mois après le début de l'invasion de l'Ukraine, le blé et le maïs se rapprochent de leurs prix d'avant-guerre, dans un marché qui retrouve « un point d'équilibre ».

Le scénario du pire, avec ses « ouragans de famine » redoutés par l'Onu, a été évité mais les prix restent très élevés. Les cours du blé s'étaient envolés à près de 440 euros la tonne sur le marché européen mi-mai - le double de l'été dernier - alors que le trafic marchand était presque au point mort sur la mer Noire. Mais ils sont redescendus autour de 330 euros en août.

Une détente « amorcée fin mai-début juin »

« Les marchés ont appris à vivre avec la crise. La détente s'est amorcée fin mai-début juin avec de premières estimations de production rassurantes en Europe et la reprise des exportations d'Ukraine », explique Gautier Le Molgat, analyste chez Agritel. L'Ukraine est « en voie d'exporter presque 4 millions de tonnes de produits agricoles en août », toutes voies confondues, se rapprochant des plus de 5 millions

mensuels d'avant-guerre, a d'ailleurs annoncé mardi un responsable du département d'État américain. Cette accélération des exportations de l'Ukraine, superpuissance agricole qui pesait avec la Russie 30 % du commerce mondial du blé fin 2021, est le fruit de l'accord signé le 22 juillet entre Kiev et Moscou, sous l'égide de l'Onu et de la Turquie. Cet accord pour l'ouverture d'un couloir maritime est destiné à sortir plus de 20 millions de tonnes de maïs, blé et tournesol stockés en Ukraine. D'après le Joint Coordination Centre qui supervise le corridor, 721.449 tonnes sont déjà sorties du pays par la mer. Pour le moment, cette détente profite plus à l'Ukraine qu'à la Russie, qui prépare un retour en force sur les marchés à la faveur d'une exceptionnelle récolte de blé, estimée à 88 millions de tonnes. Les exportations russes de blé pour juillet et août sont en baisse de 27 % sur un an, selon les estimations du cabinet de conseil russe SovEcon. Le blé russe est encore trop cher et rudement concurrencé, notamment par le blé français, pour plusieurs raisons : des frais de transport élevés, un «

rouble fort », une taxe russe à l'exportation en baisse mais encore « très élevée » (environ 80 dollars la tonne), explique Andrey Sizov, directeur général de SovEcon. La faiblesse des exportations russes a été l'un des principaux facteurs expliquant les prix élevés, estime-t-il, dans une crise qui fut moins de disponibilité que de prix et de logistique.

La menace de l'inflation Sur le terrain, l'accord de juillet devrait favoriser une reprise globale des flux en mer Noire, avec la baisse des primes d'assurances qui étaient un facteur de frein pour les affréteurs. Les cours restent tout de même très élevés. Les causes de la flambée post-Covid sont en effet toujours là : hausse des coûts de l'énergie, des engrais (dont le prix a triplé en un an), et des transports. Et à cela s'ajoute « l'épée de Damoclès de l'inflation » souligne Edward de Saint-Denis, courtier chez Plantureux & Associés. Si les analystes voient le cours du blé continuer à refluer à moyen terme, ils sont plus circonspects pour le maïs : la sécheresse qui sévit partout inquiète.

20 MINUTES

Détournement des fonds par l'ex-président Sani Abacha

Les Etats-Unis restituent au Nigeria 23 millions \$



La justice américaine a saisi depuis 2014, 500 millions de dollars détournés par l'ancien dictateur nigérian, Sani Abacha. Ces fonds qui étaient placés dans plusieurs pays occidentaux avaient transité dans un premier temps par le système financier américain. Le département américain de la Justice a annoncé, dans un communiqué publié le mardi 23 août, la restitution au

Nigeria de 23 millions de dollars détournés par l'ancien président, Sani Abacha, dans les années 1990. La restitution de ces fonds, qui a fait l'objet d'un accord signé dans la capitale nigérienne, Abuja, par l'ambassadrice américaine près le Nigeria, Mary Beth Leonard, « portera le montant total confisqué et restitué par les Etats Unis au Nigeria, dans le cadre de cette affaire, à environ 334,7 millions de dollars », a-t-on précisé de même source. La diplomate américaine a indiqué que les fonds restitués se trouvaient sur des comptes britanniques. Le département américain de la Justice avait annoncé en 2014, avoir obtenu légalement le droit de saisir 500 millions de dollars détournés par l'ancien dictateur nigérian placés dans plusieurs pays occidentaux, dont l'Irlande et le Royaume-Uni. La justice américaine a obtenu le droit de pouvoir demander le transfert de ces fonds, car il s'agissait d'argent sale qui avait transité dans un premier temps par le système financier américain. Le procureur général adjoint, Kenneth A. Polite Jr, de la division criminelle du département américain de la Justice, a déclaré que la restitution des fonds pillés « reflète l'engagement inébranlable de la justice américaine à récupérer et à restituer les produits de la corruption blanchis par le système financier américain ». Le procureur général du Nigeria et ministre de la Justice, Abubakar Malami, a précisé que les fonds restitués par Washington à Abuja serviront à financer des projets d'infrastructures, notamment la route Abuja-Kano, la voie express Lagos-Ibadan et le deuxième pont sur le fleuve Niger, sous la supervision de la Nigerian Sovereign Investment Authority (NSIA), le fonds souverain nigérian. « Le mandat que le président de la République a confié à mon bureau est de veiller à ce que tous les recouvrements internationaux soient investis de manière transparente et surveillés par des organisations de la société civile, afin d'assurer la livraison de ces trois projets dans les délais convenus », a-t-il déclaré. Le général Sani Abacha a dirigé le pays le plus peuplé d'Afrique de 1993 jusqu'à sa mort en 1998. Il est soupçonné d'avoir détourné près de 5 milliards de dollars, selon les estimations de l'ONG Transparency International. Fin 2019, les autorités nigérianes avaient annoncé le rapatriement de 321 millions de dollars détournés par l'ex-dictateur et détenus en Suisse. Ces fonds restitués au Nigeria avaient été saisis dès 2006 au Luxembourg sur ordre de la justice genevoise. Ils étaient en possession de diverses sociétés contrôlées par la famille Abacha considérée comme une organisation criminelle, selon le ministère public genevois. En juin 2014, le Liechtenstein avait également annoncé la restitution au Nigeria de 167 millions d'euros détournés par le clan Abacha.

Sénégal

Un accord de prêt de 31 milliards FCFA avec le Fonds saoudien pour un projet routier de 62 km

Proche du fleuve Sénégal, le Dandé-Mayo est un bassin agricole réputé pour la production céréalière, notamment le riz, le maïs, le sorgho, et qui présente aussi un potentiel minier. La région souffre néanmoins d'un déficit d'infrastructures routières pour mettre en valeur ces atouts. Le gouvernement sénégalais et le Fonds saoudien de développement ont acté mardi 23 août un accord de prêt de 31 milliards FCFA destiné à financer le bitumage de la route Oronfondé-Nguidjilone, localités du Dandé Mayo, région septentrionale du Sénégal. Le projet concerne un linéaire de 62 km. Il s'inscrit dans le plan de désenclavement du Dandé-Mayo, lui-même inclus dans le Programme de désenclavement des zones de production agricole et minière (PDZAM). Le Sénégal place au cœur de sa politique de développement des plans de valorisation des potentiels agricole et minier, recensés pour la plupart dans des zones du nord qui demeurent enclavées, faute d'infrastructures de base, notamment la route. Ce projet, selon Amadou Hott, le ministre sénégalais des Finances, « permettra de renforcer les échanges commerciaux entre la zone du Dandé Mayo et le reste du pays, tout en améliorant les conditions de vie des populations qui, en plus d'une bonne mobilité des personnes et des biens dans leurs localités, auront un accès aux services sociaux de base, aux structures de santé et à l'éducation ».



Ecofin du 25 Août 2022

BRVM 10	163,03
Variation Jour	↓ -0,50 %
Variation annuelle	↑ 6,20 %



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

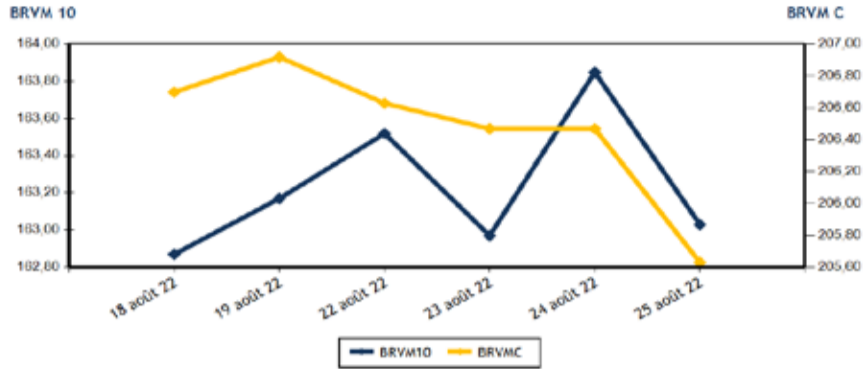
N° 162

jeudi 25 août 2022

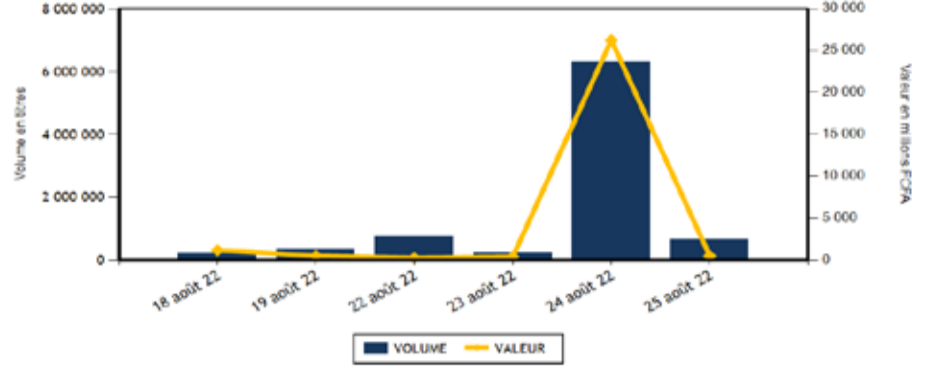
Site : www.brvm.org

BRVM Composite	205,63
Variation Jour	↓ -0,41 %
Variation annuelle	↑ 1,66 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 189 957 271 056	-0,41 %
Volume échangé (Actions & Droits)	663 414	-89,37 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	366 674 381	-98,57 %
Nombre de titres transigés	41	2,50 %
Nombre de titres en hausse	13	44,44 %
Nombre de titres en baisse	12	-29,41 %
Nombre de titres inchangés	16	14,29 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	6 770	7,46 %	32,23 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	4 590	3,15 %	-21,61 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 295	2,78 %	-22,92 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 425	2,52 %	-4,04 %
NESTLE CI (NTLC)	7 000	2,41 %	52,01 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 055 532 265 783	0,07 %
Volume échangé	15 299	-74,98 %
Valeur transigée (FCFA)	155 015 336	-74,90 %
Nombre de titres transigés	13	85,71 %
Nombre de titres en hausse	8	300,00 %
Nombre de titres en baisse	2	-33,33 %
Nombre de titres inchangés	3	50,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 840	-7,47 %	-8,35 %
CIE CI (CIEC)	2 000	-6,76 %	5,54 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	850	-4,49 %	-1,16 %
SITAB CI (STBC)	5 000	-3,85 %	-19,09 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 600	-2,74 %	-8,57 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	100,23	0,12 %	-8,97 %	14 252	55 023 760	25,85
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	470,41	-0,35 %	4,80 %	11 872	91 079 245	9,03
BRVM - FINANCES	15	77,96	-0,59 %	1,08 %	617 871	150 224 541	7,48
BRVM - TRANSPORT	2	438,36	0,00 %	-29,54 %	131	228 600	7,03
BRVM - AGRICULTURE	5	322,82	0,35 %	32,68 %	11 574	54 263 940	6,13
BRVM - DISTRIBUTION	7	375,92	-1,14 %	-7,73 %	7 602	15 689 065	28,06
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 819,98	-1,01 %	102,06 %	112	165 230	17,71
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,07	
Taux de rendement moyen du marché	7,00	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,53	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	102	
Volume moyen annuel par séance	1 141 428,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 638 341 413,34	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	19,40	
Ratio moyen de satisfaction	19,65	
Ratio moyen de tendance	101,32	
Ratio moyen de couverture	98,70	
Taux de rotation moyen du marché	0,06	
Prime de risque du marché	6,49	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com

SGI BENIN
 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@agi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316065

AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgibfs@biic-financialservices.com

Coopération

Des opérateurs économiques néerlandais au Bénin en octobre

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin), en collaboration avec l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx) et en partenariat avec l'Ambassade des Pays-Bas au Bénin, a annoncé qu'une mission économique et commerciale d'opérateurs économiques néerlandais séjournera au Bénin du 16 au 19 octobre 2022.

Cette mission économique et commerciale a pour objectif de contribuer au développement économique du Bénin et de renforcer les échanges commerciaux entre notre pays et les Pays-Bas. Elle vise à favoriser les relations d'affaires entre les entreprises néerlandaises et les entreprises béninoises évoluant dans les sous-secteurs tels que : L'horticulture ; Les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaire liées à l'horticulture ; Les secteurs de soutien à l'horticulture (Transports, Logistique, les TIC's). Il sera organisé à l'occasion de cette mission, les activités ci-après : Des rencontres B to B entre les entreprises néerlandaises et les entreprises béninoises opérant dans les sous-secteurs d'activités précitées ; Un forum d'affaire Bénin/

MISSION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE NERLANDAISE AU BENIN
POUR LE RENFORCEMENT DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LE BENIN ET LES PAYS-BAS.

16 au 19 Octobre 2022

SECTEURS CONCERNÉS :

- L'horticulture
- Les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaire liées à l'horticulture
- Les secteurs de soutien à l'horticulture (Transports, Logistique, TICs)

INSCRIVEZ-VOUS SUR www.cci.bj
POUR PARTICIPER AUX RENCONTRES B TO B.

CONTACTS

- +229 5110 56 54 - alimath.mounirou@cci.bj
- +229 66 86 58 53 - csinatoko@presidence.bj
- +229 60 39 99 99 - appoline.ahoglele@cci.bj

Pays-Bas ; Des visites d'entreprises ; etc. A cet effet, la CCI Bénin invite toute entreprise désireuse de participer à ces rencontres, à remplir le formulaire accessible à partir du lien suivant : <https://forms.office.com/r/63eKRM6j94> au plus tard le dimanche 04 septembre 2022. Pour toute information complémentaire, prière contacter les points focaux

de l'évènement aux adresses suivantes : Madame Alimath MOUNIROU, Tél : +229 5110 56 54 - E-mail : alimath.mounirou@cci.bj ; Madame Corine SINATOKO au Tél : +229 66 86 58 53 - E-mail : csinatoko@presidence.bj ; Madame Appoline AHO GLELE au Tél : +229 60 39 99 99 - E-mail : appoline.ahoglele@cci.bj.

Innovation numérique en Afrique

Ecobank lance Fintech Challenge, édition 2022

(Un prix en espèces de 50 000 USD en jeu)

Jusqu'au 16 septembre 2022, les jeunes promoteurs désireux de prendre part au Fintech Challenge du Groupe panafricain Ecobank peuvent faire acte de candidature. En jeu, un prix en espèces de 50 000 USD.

● Bidossessi WANOU

C'est officiel ! Les inscriptions à Ecobank Fintech Challenge, cinquième édition, du groupe bancaire panafricain Ecobank ont démarré. Les entrepreneurs du secteur de la fintech en Afrique sont invités à participer au concours en s'inscrivant déjà et jusqu'au 16 septembre prochain. En effet, le concours, Fintech Challenge offre aux jeunes entreprises et aux entreprises matures, la possibilité de s'associer aux filiales Ecobank dans les 33 pays africains où intervient la banque. À l'issue de la finale et de la cérémonie de remise des prix qui auront lieu en octobre 2022, cinq finalistes intégreront le programme Ecobank Fintech Fellowship. Les fintechs qui



auront impacté la banque en essayant de convaincre des similitudes entre leurs visions, objectifs stratégiques et ceux de la Banque peuvent remporter un prix de 50 000 USD en espèces pour le premier lauréat. Ce concours ouvre également la porte aux cinq finalistes, en plus de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu en octobre 2022, d'intégrer

le programme Ecobank Fintech Fellowship. Pour participer au Fintech Challenge, les entreprises et les développeurs du secteur de la fintech ressortissant de l'un des 54 pays d'Afrique, ainsi que les fintechs internationales axées sur l'Afrique, doivent se rendre sur le site: <https://bit.ly/3AMixIM>. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 16 septembre 2022.

Avis de Vente

Vente d'un terrain de **410m2 à Ayélawadjè à Akpakpa près du centre** d'insuline au bord des nouvelles voies pavées. Une très bonne position commerciale.

Nous invitons tous ceux qui sont intéressés pour acquérir ladite parcelle à faire une offre d'achat.

Les propositions de prix sont attendues au plus tard le 30 août 2022, date à laquelle la vente sera accordée au plus offrant après l'ouverture des offres le même jour à 12 heures.

Pour tout appel et visite, prière appeler monsieur AKADIRI ADISSA aux numéros : **97 26 97 46 ou le 95 05 62 29.**

Les offres seront déposées sous plis fermés auprès de monsieur **AKADIRI ADISSA** ou au secrétariat du quotidien l'Economiste du Bénin qui pourra les transmettre à qui de droit.



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest

Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
Adresse : Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Atelier de l'AGN et les points focaux nationaux	2 - 3 Août 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	https://africangroupofnegotiators.org/
Semaine Africaine du Climat 2022	29 Août 2022 - 2 Septembre 2022	Malabo, Gabon	https://unfccc.int/fr/ACW2022
Salon International des Acteurs Economiques Madagascar	13-16 octobre 2022	+ 261 34 33 796 15 / + 261 34 28 612 40	federationcci@gmail.com / commercial@siae-madagascar.com
8e sommet international de l'innovation dans la finance	19 octobre 2022	Sydney, Australie	fintechsummit.com.au
Sommet Finance en commun 2022	19-20 octobre 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/3e-edition-du-sommet-finance-en-commun-52844
6 ^e Conférence des Ministres Africains Chargés de l'Etat Civil	24-28 Octobre 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	+251 115 443461 / belayt@un.org
Rendez-vous international de la tech	1 ^{er} au 4 novembre 2022	Lisbonne	websummit.com
Foire commerciale internationale	5-13 novembre 2022	Maurice (+ 230) 270 1450 / (+ 230) 5806 8848	dependancepromo194@gmail.com
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.intrafricantradefair.com/
Sommet des start-up émergentes Afrique-Europe	28-29 novembre 2022	Paris	emergingvalley.co

HOROSCOPE finance

Bélier Prudence ! Prudence ! Méfiez-vous d'un piège qu'on pourrait vous tendre, d'une promesse ou d'un engagement qu'on pourrait vous extorquer, entraînant des pertes d'argent considérables. Soyez économe et surtout ne financez pas une entreprise aventureuse. Abstenez-vous de misez gros aux jeux de hasard, car il ne semble pas que vous soyez très favorisé aujourd'hui.

Taureau Aucun changement à l'horizon ; vous devrez encore gagner votre pain à la sueur de votre front. Ne rêvez pas : Saturne et la Lune ne sont ni l'un ni l'autre des facteurs d'expansion, et ce n'est certainement pas cette fois que vous gagnerez au Loto.

Gémeaux Les astres vous mettront en garde en matière d'argent. Ne vous laissez pas tenter par des affaires qui font espérer de gros bénéfices mais qui offrent peu de garanties. Ne faites pas non plus des mises importantes dans des jeux de hasard, car vos chances de gagner seront minimes. D'autre part, refusez catégoriquement de mettre des fonds dans les affaires sur lesquelles vous n'avez pas un droit de regard permanent.

Cancer Vous investirez peut-être dans une affaire qui ne sera pas immédiatement rentable. Quoi qu'il en soit, ne vous laissez pas rouler dans la farine par des gens plus téméraires ou plus machiavéliques que vous. Votre point fort, ce sera de tout prévoir. Vous serez très en verve, et toutes les professions où l'on doit argumenter et persuader seront favorisées.

Lion Il y aura un écueil dans le climat astral qui va s'instaurer aujourd'hui. Il s'agira d'une tendance à croire que l'argent seul peut procurer le bonheur et qu'il suffit d'avoir de l'argent pour être heureux. Certes, l'argent peut donner un certain confort matériel et certaines facilités, mais c'est à peu près tout ce dont il est capable. Il faut se rappeler que la plupart des vraies joies en ce monde sont même allergiques à l'argent.

Vierge Cette configuration de Saturne vous rendra fort impatient de régler vos problèmes pécuniaires. Seulement, à vouloir aller trop vite en besogne, vous risquez de commettre de belles erreurs.

Balance Malgré vos irrésistibles envies de dépense, dont quelques-unes sont d'ailleurs parfaitement légitimes, songez à faire des économies. Gardez malgré tout un oeil vigilant sur votre compte en banque !

Scorpion Bonjour les soucis d'argent ! Après une période faste, vous vous retrouverez à nouveau face à des problèmes pécuniaires. Cependant, en vous imposant des mesures d'économie draconiennes, vous limiterez les dégâts.

Sagittaire Une chance spéculative pourra vous aider à remonter le courant, mais vous devrez agir calmement, sans aucune précipitation et ne tablez qu'à coup sûr. A propos, il faut se rappeler que la plupart des vraies joies en ce monde sont allergiques à l'argent. C'est pour ces raisons qu' "il est aussi mauvais d'avoir de l'argent que de n'en avoir pas" (Lucius Florus).

Capricorne Sur le plan matériel, les soucis vous seront épargnés. Il est vrai que vous saurez gérer votre budget avec beaucoup d'habileté, et régler efficacement les problèmes concrets. Et puis, vous n'hésitez pas à vous lancer dans des opérations financières audacieuses, tout en évitant de prendre des risques excessifs. Vous obtiendrez de beaux succès.

Verseau Un petit coup de chance est possible aujourd'hui. C'est en effet Vénus, la planète de l'amour, mais qui est aussi, avec Jupiter et Neptune, l'une des planètes de chance du Zodiaque, qui influencera l'un de vos secteurs d'argent. Ne vous attendez pas à gagner le gros lot au Loto, mais vous pourrez tout de même avoir une bonne surprise : par exemple voir quelqu'un vous rembourser une dette que vous aviez oubliée, ou une personne compétente vous accorder une prime imprévue, sur laquelle vous ne comptiez pas.

Poissons Si vous persistez à jeter l'argent par les fenêtres, vous allez bientôt devoir tirer le diable par la queue, et il vous en cuira ! Allons, faites preuve d'économie pour vous éviter bien des soucis inutiles.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le

carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON

(62323855)

Indicateurs économiques du Bénin

Indicateurs de croissance

Indicateur de croissance	2015	2016	2017	2018 (e)	2019 (e)
PIB (milliards USD)	8,30	8,58 e	9,41 e	10,62	11,56
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	2,1	4,0 e	5,4 e	6,0	6,3
PIB par habitant (USD)	764 e	771 e	826 e	910	969
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	42,425	50,267	53,364 e	53,557	51,546
Taux d'inflation (%)	0,3	-0,8	2,0 e	2,1	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,70	-0,62 e	-0,82 e	-0,75	-0,80
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-8,4	-7,2 e	-8,7 e	-7,1	-6,9

Source : FMI - World Economic Outlook Database - Dernières données disponibles. Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2013	2014	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF)- Taux de change annuel pour 1 EURO	630,96	630,63	631,22	630,86	531,31

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	43,2	18,5	38,3
Valeur ajoutée (en % du PIB)	25,6	23,4	51,1
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	4,4	4,5	3,6

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les indicateurs de Commerce

Indicateurs du commerce extérieur	2012	2013	2014	2015	2016
Importations de biens (millions USD)	2.339	3.010	3.823	3.028	2.251
Exportations de biens (millions USD)	1.443	1.982	2.563	2.032	1.354
Importations de services (millions USD)	575	761	884	n/a	712
Exportations de services (millions USD)	414	500	456	n/a	382
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	12,3	30,0	16,1	-8,4	1,4
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	24,1	20,7	24,8	-10,1	7,0
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-559	-612	-710	-505	-669
Commerce extérieur (en % du PIB)	59,7	69,5	76,5	68,0	70,2
Importations de biens et services (en % du PIB)	35,1	41,3	44,5	39,8	39,7
Exportations des biens et services (en % du PIB)	24,6	28,2	32,1	28,2	30,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2015
Inde	13,0 %
Niger	9,6 %
Malaisie	8,8 %
Singapour	7,9 %
Vietnam	7,5 %
Bangladesh	7,4 %
Nigeria	6,3 %
Chine	5,3 %
Indonésie	3,7 %
Pakistan	2,8 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2015
France	11,7 %
Chine	10,8 %
Inde	9,8 %
Togo	8,5 %
Thaïlande	7,7 %
Espagne	6,0 %
Belgique	4,9 %
Etats-Unis	3,3 %
Nigeria	3,3 %
Pays-Bas	3,2 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Investissement

Les IDE en chiffres

	Bénin	Afrique Subsaharienne	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,0	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	9,0	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	4,0	8,0
Index de protection des investisseurs****	4,0	4,3	6,5	6,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Investissement Direct Etranger	2014	2015	2016
Flux d'IDE entrants (millions USD)	405	150	161
Stocks d'IDE (millions USD)	1.607	1.666	1.690
Nombre d'investissements Greenfield***	1	5	0
IDE entrants (en % de la FBCF****)	14,6	6,8	7,7
Stock d'IDE (en % du PIB)	16,5	20,1	19,7

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

PIB	dernier	Référence	Précédent
Taux de croissance annuelle du PIB	5,5	Mars 2018	5,5
PIB	9,27 milliards USD	Déc 2017	8,57
Pib par habitant	860 USD	Déc 2017	837
Pib par habitant Ppp	2064 USD	Déc 2017	2010
Prix constant du Pib	4095 de FCFA- Milliards	Déc 2016	3939
Pib de l'agriculture	855 de FCFA- Milliards	Dec 2016	878
Pib de la fabrication	874 de FCFA- Milliards	Dec 2016	779
Pib du secteur des mines	14,7 de FCFA- Milliards	Dec 2016	10,7
Pib de l'administration publique	316 de FCFA- Milliards	Déc 2016	315
Pib des services	1510 de FCFA- Milliards	Déc 2016	1491

Source : trading economics

Tarifs	Dernier	Référence	Précédent
Taux d'inflation	0.8%	Mai 2018	1.9
L'inflation alimentaire	1.8%	Mai 2018	5.3
Indice des prix à la consommation	113 Index-Points	Mai 2018	113
CPI Housing Services publics	115 Index-points	Mai 2018	115
CPI Transport	114 Index-Points	Mai 2018	114

Source : trading economics

Argent	Dernier	Référence	Précédent
taux d'intérêt	4.5%	Juin 2018	4.5
Fort taux d'intérêt	6.93%	Déc 2016	6.99
Taux interbancaire	5.08%	Mai 2018	3.75

Source : trading economics

Commerce	dernier	Référence	Précédent
Balance commerciale	-190 FCFA - Milliards	Mars 2018	-408
Exportations	147 FCFA - Milliards	Mars 2018	82.05
Importations	338 FCFA - Milliards	Mars 2018	490
Compte courant	-809 USD million	Dec 2016	-745
Compte courant par rapport au PIB	-7.1%	Dec 2016	-6.5
Indice de terrorisme	0	Dec 2016	0

Source : trading economics

Gouvernement	dernier	Référence	Précédent
La dette publique au PIB	23.2%	Dec 2016	21.3
Budgets du gouvernement	-5.8% of GDP	Dec 2017	-6.2
Cote de crédit	30	-	-
Dépenses militaires	112 USD Million	Dec 2017	79.58

Source : trading economics

Entreprise	dernier	Référence	Précédent
Vitesse Internet	1517KBps	Mars 2017	1642
Adresses IP	5580 IP	Mars 2017	5652
Utilisation de la capacité	57.9%	Mars 2018	63.4
Indice de compétitivité	3.47 points	Dec 2018	3.47
Compétitivité rang	120	Dec 2018	124
Indice de la corruption	39 Points	Dec 2017	36
Corruption rang	85	Dec 2017	95
Facilité de faire des affaires	151	Dec 2017	155
Production industrielle	5.4%	Mars 2018	26.6
Indice économique avancée	0.8%	Fev 2018	0.7

Source : trading economics

Sécheresse en Afrique

Le Sahel « au bord de la catastrophe », alerte l'Unicef

En dehors des maladies qui les touchent, les enfants des pays du Sahel et de la Corne de l'Afrique font face à un manque aigu d'eau potable. Une situation qui ne laisse pas indifférent l'Unicef qui, d'ailleurs, appelle à une mobilisation générale pour stopper la catastrophe.

● Sylvestre TCHOMAKOU

En plus d'être confrontés à divers fléaux à savoir les maladies épidémiques, le terrorisme, etc., les populations, notamment les enfants des pays du Sahel et de la Corne de l'Afrique font face à de très hauts niveaux de vulnérabilité hydrique. L'absence d'eau potable dans la région en raison de la sécheresse qui devient de plus en plus prononcée, expose des millions d'enfants selon l'Unicef, quand on sait que dans les zones touchées par la sécheresse, de nombreuses familles n'ont plus l'argent nécessaire pour s'approvisionner en eau. Cette insécurité hydrique, souligne le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), expose les enfants et leurs familles à un risque accru de contracter des maladies comme le choléra et la diarrhée. « Imaginez devoir choisir entre acheter du pain ou acheter de l'eau pour un enfant affamé, assoiffé et déjà malade, ou entre regarder votre enfant souffrir d'une soif extrême ou le laisser boire de l'eau contaminée pouvant causer des maladies mortelles », a déclaré Catherine Russell, DG de l'Unicef.

Baisse de 40% de l'eau disponible dans le Sahel

D'après l'organisation, au Sahel, la sécheresse, les conflits et l'instabilité sont à l'origine de l'insécurité hydrique qui sévit dans la région. Au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Nigeria et au Tchad, près de 40 millions d'enfants sont confrontés à des niveaux de vulnérabilité hydrique élevés, voire extrêmement élevés. Le nombre d'enfants qui décèdent en raison de l'insalubrité de l'eau et



de l'absence d'assainissement est déjà plus élevé au Sahel que dans toute autre région du monde, selon les dernières données publiées par l'OMS. Dans tout le Sahel, l'eau disponible a également diminué de plus de 40% au cours des 20 dernières années en raison des changements climatiques et de facteurs complexes tels que les conflits, qui exposent des millions d'enfants et de familles à un risque accru de maladies transmissibles par l'eau.

Près de 3 millions d'enfants déjà victimes de malnutrition

Selon l'organisation en charge de la protection des enfants, au Kenya, plus de 90% des sources d'eau libre telles que les étangs et les puits à ciel ouvert dans les zones touchées par la sécheresse sont soit épuisées soit asséchées, ce qui pose un grave risque d'épidémie. Dans la Corne de l'Afrique et au Sahel, plus de 2,8 millions d'enfants dans ces deux régions souffrent déjà de malnutrition aiguë sévère. Ils sont donc 11 fois plus exposés au risque de mourir de maladies transmises par l'eau que les enfants bénéficiant d'une bonne nutrition. Près des deux tiers des enfants affectés sont âgés de moins de cinq ans. « Dans l'ensemble de la Corne de l'Afrique et du Sahel, des millions

d'enfants sont au bord de la catastrophe », a insisté la cheffe de l'UNICEF.

En Somalie, des épidémies de diarrhée aqueuse aiguë et de choléra ont été signalées dans la quasi-totalité des districts touchés par la sécheresse. Les 8.200 cas relevés entre janvier et juin représentent plus du double du nombre de cas signalés au cours de la même période l'année dernière. Entre juin 2021 et juin 2022, l'UNICEF et ses partenaires ont traité plus de 1,2 million de cas de diarrhée chez les enfants de moins de cinq ans dans les régions éthiopiennes les plus touchées par la sécheresse, à savoir Afar, Somali, RNNPS et Oromia

Accroître le financement pour faire face à la crise

A noter que l'année dernière encore, l'Afrique de l'Ouest et centrale ont connu la pire épidémie de choléra de ces six dernières années, 5.610 cas et 170 décès ayant été recensés dans la région centrale du Sahel. Pour combattre cette crise, l'UNICEF fournit une aide vitale et des services résilients aux enfants et à leurs familles qui en ont le plus besoin dans la Corne de l'Afrique et le Sahel. Mais l'appel de l'UNICEF pour la Corne de l'Afrique n'est actuellement financé qu'à hauteur de 3%. Celui pour la région centrale du Sahel n'a reçu que 22% de contributions financières. « Pour en finir avec cette crise, les gouvernements, les donateurs et la communauté internationale doivent augmenter les financements pour répondre aux besoins les plus urgents des enfants et fournir un soutien flexible à long terme pour briser le cycle de la crise », a conclu la cheffe de l'UNICEF.



Echanges commerciaux

568,8 milliards FCFA pour les exportations des biens du Bénin en 2021

(L'Asie, principal client du Bénin en 2021)

Le rapport de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) sur le commerce extérieur du Bénin en 2021, indique des exportations de biens en hausse de 17,1% en 2021 par rapport à 2020.

● Abdul Wahab ADO

Les ventes de marchandises à l'extérieur s'établissent à 568,8 milliards en 2021, soit un accroissement de 17,1% par rapport à 2020, a renseigné l'INSTAD dans son dernier rapport. Les familles de produits ayant contribué à la hausse des exportations en 2021 sont le « coton » (+16,8 points), « fonte, fer et acier » (+2,8 points). Les exportations de marchandises ont connu une évolution erratique au cours des deux dernières décennies. Le pic observé en 2014 a été suivi d'une phase de ralentissement entre 2015 et 2016 puis, d'une reprise jusqu'en 2018, pour ensuite baisser progressivement jusqu'en 2020.

L'Asie, principal client du Bénin en 2021

Les ventes du Bénin aux régions du monde en 2021 montrent l'Asie en tête des continents. Ce continent est suivi de l'Afrique avec une forte concentration dans la CEDEAO. L'Asie est le continent qui a reçu en 2021, plus de trois quarts des exportations de biens (75,2%) du Bénin suivi de l'Afrique (16,2%). Toujours sur le continent africain, et notamment, la CEDEAO enregistre 9,0% de la part des exportations totales vers le continent africain dont 7,8% en direction des pays de l'UEMOA et 1,2% vers les autres pays de la CEDEAO. Par ailleurs, il convient de signaler que les exportations de marchandises du Bénin vers le Niger et le Togo ont connu une amélioration en 2021 par rapport à 2020. Au



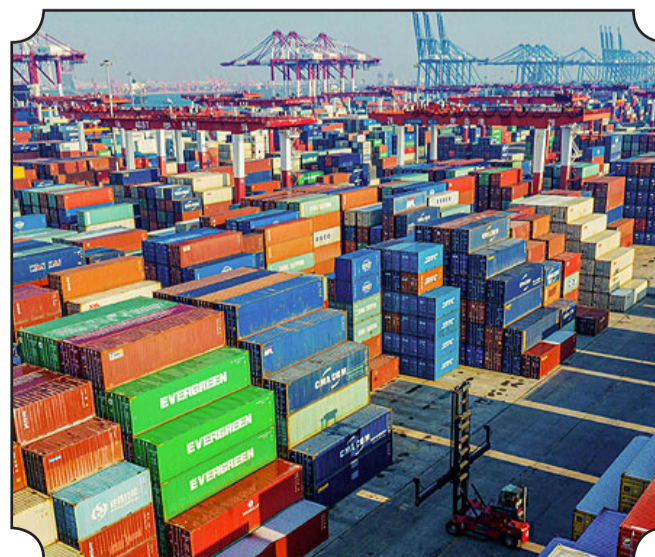
cours de l'année 2021, les exportations du Bénin vers le continent africain ont augmenté de 29,6% par rapport à leur niveau de 2020. Les principaux groupes de produits tels que « fonte, fer et acier », (+19,8 points de pourcentage), « coton » (+8,1 points de pourcentage) et les « réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques... » (+2,5 points de pourcentage) sont à l'origine de cette hausse.

Au cours de la même période, on note une hausse de 4,2% des expéditions de biens à destination des pays de la CEDEAO, hausse induite notamment par le fort accroissement des ventes au Ghana (+146,4%). Cette augmentation enregistrée sur le marché du Ghana s'expliquerait notamment par la hausse des ventes des produits des groupes que sont les « réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques... » (+88,2 points) et les « autres articles textiles confectionnés... » (+80,7 points). Les expor-

tations du Bénin en direction des pays de l'UEMOA ont connu une augmentation de 1,6% entre 2020 et 2021. En outre, une amélioration notable a été enregistrée au niveau des ventes sur le continent asiatique entre 2020 et 2021 (+23,9 points de pourcentage), due principalement aux expéditions de « coton » (+24,8 points de pourcentage) pour une valeur de 325,4 milliards de FCFA en 2021.

Baisse des exportations béninoises en Europe

L'INSTAD informe que les ventes du Bénin en Europe ont connu une baisse de 28,6% entre 2020 et 2021, expliquée en grande partie par une chute des expéditions de biens vers les pays de l'Union Européenne (-26,3%). Les ventes des biens ayant contribué à cette baisse sont celles liées aux produits des groupes que sont, le « coton » (-15,3 points de pourcentage), les « réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques... » (-8,7 points de pourcentage) et les « graines et fruits oléagineux... » (-7,5 points de pourcentage). Par ailleurs, les exportations de biens du Bénin vers le continent américain (-38,3%) ont connu un repli entre 2020 et 2021, expliqué principalement par la chute des ventes des « combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation... », qui sont passées de 3,8 milliards de FCFA en 2020 à 19,6 millions de FCFA en 2021.



Fonds de Garantie Automobile du Bénin

DANS QUELLES CONDITIONS RECOURIR AU FGA-BENIN ?

- L'accident doit avoir eu lieu au Bénin.
- L'auteur responsable n'est pas assuré ou est en fuite.
- La victime est blessée ou décédée.
- L'accident survenu doit être constaté par la Police Républicaine.
- L'accident doit être déclaré au FGA-BENIN par la victime ou ses ayants droits.



Vous êtes victime d'un accident de la route au Bénin causé par un véhicule inconnu ou non assuré ? FGA-BENIN vous accompagne gratuitement à travers une prise en charge médicale à l'hôpital et une indemnisation après consolidation. Les ayants droits des victimes décédées bénéficient également d'une indemnisation.

Siège : Cotonou - Immeuble Isabelle KPOMALEGNI Cité Houéyiho, sis au 7 allée centrale (Rue Agence SBEE située dans l'enceinte de la cité Houéyiho) - 01 BP 4745 Cotonou / e-mail : fgabenin@yahoo.fr - Contactez-nous : 21 38 40 71 / 94 56 84 73

Sous le parrainage de ROMUALD WADAGNI
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances



1er FORUM DE L'ECONOMISTE COTONOU - 16 & 17 SEPTEMBRE 2022

Thème central :

Efficacité de l'information économique et financière pour la croissance durable en Afrique Subsaharienne

Au Programme :

Panels - Partage d'expériences - Activités sociales et touristiques - Soirée de Gala et distinctions de partenaires

Lieu : Azalaï Hôtel de Cotonou / (+229) 97096417 / (+229) 60917800 / www.leconomistebenin.com

